COMMUNE DE FOURNEVILLE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 février 2015

L'an deux mille quinze, le 20 Février à 20 H 30, le Conseil Municipal de FOURNEVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Jean-Marie DELAMARE, Maire.

Étaient présents :

Jacques GILLES, Véronique CAPARD, Jean Luc FOSSEY Adjoints

Madame BORDIER

Messieurs HENRY, HOYER, ROUSSEAU, Conseillers municipaux.

Absents:

Mesdames SEITE, CROS GIMBERT, FOUGERES

Madame Véronique CAPARD est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu précédent :

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

Avant de commencer l'examen de l'ordre du jour, Monsieur le Maire informe le Conseil que la population totale est selon l'INSEE de 508 habitants au 1er Janvier 2015.

DELIBERATION N°1: REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Monsieur le Maire indique au Conseil qu'il y a lieu d'augmenter le temps de travail de Madame HOUEL, Assistante maternelle et de Madame GILLES, agent d'entretien pour faire face aux nouveaux horaires de l'école

Le poste assistante maternelle passerait à 26 heures/semaine Et le poste agent d'entretien à 10,5 heures/semaine

Cette proposition est acceptée à l'unanimité :

DELIBERATION N°2: PROGRAMME DE TRAVAUX CHEMIN DES PARQUETS

Monsieur GILLES, Adjoint expose l'intérêt de compléter les travaux réalisés l'année dernière.

La partie sud concerne une portion de 830 mètres de long dont les travaux sont estimés à 59 320 Euros H.T comprenant le rabotage, le rechargement et le revêtement de la chaussée.

Ce programme est accepté à l'unanimité et les membres du Conseil décident de l'inscription de la dépense au budget de l'année 2015 et chargent Monsieur le Maire de présenter une demande de subvention à l'État sur la base suivante : 14 830 Euros (25% de 59 320 Euros)

DELIBERATION N°3: GROUPEMENT D'ACHAT

Dans un courrier daté du 26 novembre 2014, le SDEC nous informait de la création d'un groupement d'achat pour la fourniture d'électricité pour les bâtiments publics.

Ce groupement permettra d'obtenir des condition avantageuses par rapport au tarif réglementé de l'électricité. 215 IPH

Au vu des données transmises par le SDEC, le Conseil décide à l'unanimité l'adhésion de la commune à ce groupement d'achat.

DELIBERATION Nº4: ECHANGE DE PARCELLES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'échange des parcelles ZB 15 et 17 va être effectué. Monsieur Legall nous donnera une superficie de 305 m² tandis que la commune lui donne une superficie de 417 m².

Le Conseil approuve à l'unanimité l'échange ci-dessus sans soulte et autorise le Maire à signer les actes correspondants.

DELIBERATION N°5 : REMBOURSEMENT DE FRAIS ET PAIEMENT D'HEURES SUPPLEMENTAIRES

Dans le cadre des activités péri-éducatives (PEDT), Madame Nathalie VILLEY a été amenée à effectuer plusieurs déplacements et à avancer des achats pour les activités. Il est proposé de rembourser à Madame Nathalie VILLEY les 49,85 Euros de matériel acheté ainsi que les 53 kilomètres parcourus (53x0,25 Euros soit 13,25 Euros).

Lors de l'été 2012, Monsieur Philippe JEHAN a effectué 86 heures 15 supplémentaires dans le cadre du chantier des jeunes volontaires internationaux (avec l'association Jeunesse et Reconstruction). Le montant total des heures supplémentaires s'élève à 841,69 Euros brut.

Le Conseil approuve à l'unanimité le remboursement des frais et le paiement des heures supplémentaires

Rien n'étant plus à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole la séance est levée à 23 Heures

LE SECRETAIRE DE SEANCE Véronique CAPARD

LE MAIRE Jean-Marie DELAMARE

<u>DELIBERATION N°1</u>: Réforme des rythmes scolaires : modification du temps de travail

DELIBERATION N°2: Programme des travaux chemin des parquets

<u>DELIBERATION N°3</u>: Adhésion au groupement d'achat du SDEC

DELIBERATION N°4: Échange de parcelles

DE LIBERATION N°5 : Remboursement de frais et paiement des heures supplémentaires

2/3/